

Master professionnel Ergonomie et Gestion des Risques Professionnels (EGRP)

OBJECTIFS

Former des cadres généralistes pluridisciplinaires compétents, adaptés aux préoccupations des entreprises, capables (dans le cadre d'une démarche ergonomique, d'hygiène et de sécurité) :

- d'évaluer et d'analyser les principaux risques et nuisances liés aux conditions de travail dans un objectif de prévention et de gestion, permettant aux entreprises d'être toujours en conformité avec les textes en vigueur
- de préparer, dans le respect de la réglementation, les évolutions technologiques et/ou structurelles des entreprises dans les domaines de l'aménagement et de la conception des systèmes de travail
- d'intégrer dans leur stratégie et leur management les effets écologiques se rapportant à l'environnement industriel
- de participer à la communication, l'animation, la formation et l'encadrement (au sein d'une équipe pluridisciplinaire) de la politique de l'entreprise en matière d'Hygiène et Sécurité, cadre de vie et environnement

MODE DE RECRUTEMENT

• Accès en formation initiale aux étudiants titulaires des diplômes suivants (ou équivalents) diplôme de 2e cycle du niveau Master 1 :

- M1 locaux (APA, Biomédical, Sciences Vie, Psychologie)
- M1 externes (principales formations d'origine)
- M1 Ergonomie et Physiologie du Travail (Nancy)
- IUP Ingénierie et Droit de la Sécurité (Montpellier)
- M1 Génie de l'environnement (Mulhouse)
- IUP Ingénierie Santé et Environnement du Travail (Amiens)
- M1 Gestion de l'environnement (Lyon)
- MST Ergonomie et Physiologie du travail (Orsay)
- Maîtrise STAPS, option Ergonomie (Caen)
- M1 Ergonomie (Albi)
- DU Management de l'Environnement, des Risques et de la Sécurité (Vichy)
- M1 Qualité, Sécurité, Environnement (Angers)

• Accès en formation continue aux professionnels d'entreprise sur dossier dans le cadre de la validation des acquis (VAP, VAE).

ORGANISATION DE LA FORMATION

Présentation des UE :

- UE1 Psychophysiologie Humaine Appliquée
- UE2 Statistiques Appliquées – Épidémiologie
- UE3 Pathologie Professionnelle
- UE4 Ergonomie : techniques d'analyse et méthodologie
- UE5 Environnement - Hygiène et Sécurité du travail
- UE6 Toxicologie Fondamentale et Industrielles - Risques Chimiques
- UE7 Psychologie du Travail - Communication, Management des Ressources Humaines
- UE8 Droit des Entreprises

- UE9 Stage professionnel en entreprise

■ Tableau de répartition des enseignements et du contrôle des connaissances

Intitulé et nature des UE	Volume horaire			Total horaire	Crédits européens	Type		examen
	CM	TD	TP			coef CC	coef CT	
UE1 - Psychophysiologie humaine appliquée	30			30	1.8		1	1
Total UE1	30			30	1.8		1	1
UE2 - Statistiques appliquées – Epidémiologie	10		10	20	1.2		1	1
Total UE2	10		10	20	1.2		1	1
UE3 - Pathologie professionnelle	20			20	1.2		1	1
Total UE3	20			20	1.2		1	1
UE4 - Ergonomie : techniques d'analyse et méthodologie	60		40	100	6		2	2
Total UE4	60		40	100	6		2	2
UE5 - Environnement – Hygiène et Sécurité du Travail	40	10		50	3		1	1
Total UE5	40	10		50	3		1	1
UE6 – Toxicologie fondamentale et Industrielle, risques chimiques	30	10		40	2.4		1	1
Total UE6	30	10		40	2.4		1	1
UE7 – Psychologie du Travail, Communication, management des ressources humaines	10	10		20	1.2		1	1
Total UE7	10	10		20	1.2		1	1
UE8 – Droit des Entreprises	15	5		20	1.2		1	1
Total UE8	15	5		20	1.2		1	1
Total 520h	205	35	280					
Mémoire de recherche bibliographique (env. 1 mois), préparation du stage en entreprise		200		200	12		1	1
-Stages professionnels en entreprises (6 mois) au niveau régional ou national ou européen					30		4	4

Les règles communes aux études LMD sont précisées sur le site de l'Université <http://www.u-bourgogne.fr/>

Validation

Une session par an sauf pour les personnes qui font la formation sur plusieurs années.

Capitalisation

À l'issue des enseignements, chaque UE donne lieu à un examen final sous la forme d'épreuves écrites affectées d'un coefficient 1 pour les UE1, UE2, UE3, UE5, UE6, UE7, UE8, d'un coefficient 2 pour l'UE4.

Le mémoire de recherche bibliographique est affecté d'un coefficient 1.

Le mémoire de stage en entreprise, soumis à l'appréciation d'un jury, est affecté d'un coefficient 4.

La moyenne générale de 10/20 est exigée pour l'obtention du diplôme.

Compensation

Il existe une compensation entre UE. En cas d'échec l'étudiant conserve le bénéfice des unités d'enseignements pour lesquelles il a obtenu la moyenne.

STAGES

Le stage de 6 mois en entreprise au niveau régional ou national ou européen se déroule du 1^{er} février au 31 juillet de l'année universitaire en cours. Il est obligatoire. Il revient à l'étudiant de rechercher une entreprise d'accueil. Le suivi pédagogique du stage est assuré par les enseignants ou les professionnels de la santé participant à la formation, en relation avec les services de Médecine du Travail et des Risques Professionnels de ces entreprises, et l'ingénieur d'Hygiène et Sécurité. La soutenance publique devant un jury du rapport de stage en entreprise est réalisée début août.

DÉBOUCHÉS

Insertion professionnelle, niveau ingénieur :

- Intervenant pour la prévention des risques professionnels (IPRP),
- Ergonome,
- Responsable HSE (Hygiène, Sécurité et Environnement),
- Agent de prévention,
- Coordinateur sécurité,
- Animateur Sécurité / Environnement,
- Conseiller en Prévention des risques professionnels.

CONTACTS

Responsables :

Dr HJ Smolik, PUPH, Santé au Travail,
Pr Fabrice ROBICHON
Fabrice.robichon@u-bourgogne.fr

Scolarité – secrétariat pédagogique

Nathalie THOMAS
03 80 39 37 34

Brigitte FRANÇOIS
03 80 39 50 32

Secretariat.msavan@u-bourgogne.fr

Composante de rattachement : UFR Sciences de la Vie, de la Terre et de l'Environnement